

ATELIERS VORTEX

APPEL A RESIDENCE ARTISTIQUE / ÉTÉ 2018 LES ATELIERS VORTEX / DIJON

L'association Les Ateliers Vortex est gérée par des artistes. Ce lieu a la particularité d'être un espace de production et de diffusion d'art contemporain.

Depuis 2012, les Ateliers Vortex organisent plusieurs expositions personnelles et collectives de mars à octobre.

Ce lieu s'organise sur deux espaces ; le rez de chaussée abrite les ateliers de fabrication et de production ainsi que des commodités, et l'étage offre un plateau d'exposition de 130m². Les artistes sont invités à produire leurs oeuvres sur place grâce à la mise à disposition des ateliers de fabrication (bois, métal, sérigraphie) et sont accompagnés logistiquement et techniquement par les artistes fondateurs du lieu ainsi que par un régisseur et une chargée d'administration, de communication et de médiation.

Pour cette 7ème édition, les Ateliers Vortex proposent l'accueil en résidence d'un artiste sur une période de deux mois (juillet et août).

Chaque résidence est suivie d'une exposition qui présente les oeuvres produites durant cette période.

CONDITIONS GENERALES DE LA RESIDENCE

Durée : Résidence de 11 semaines du 27 juin au 6 septembre 2018.

L'appel à candidature est ouvert aux artistes sans limitation d'âge, inscrits à la Maison des Artistes.

L'artiste est invité à poursuivre ses recherches personnelles, en résonance ou non avec le contexte du lieu de résidence. La résidence sera suivie d'une exposition du vendredi 7 au samedi 29 septembre 2018, vernissage le 7 septembre. L'artiste sélectionné s'engage à être présent sur place au moins sept semaines.

PRODUCTION

L'association s'engage à apporter un soutien technique à l'artiste lors de la production des oeuvres ainsi que lors du montage et du démontage de l'exposition.

COMMUNICATION

L'association s'engage à prendre en charge la conception, la réalisation et la diffusion des supports de communication ainsi que l'organisation du vernissage.

CONVENTION

Une convention sera rédigée entre l'association Les Ateliers Vortex et l'artiste.

CONDITIONS FINANCIERES

Frais de production : 3 000 euros

Allocation de séjour (voyage, transport, per diem...) : 500 euros

HÉBERGEMENT

L'hébergement de l'artiste est pris en charge par l'association.

CANDIDATURE 2018

Résidence 2018 : 11 semaines du 27 juin au 6 Septembre 2018.

Exposition de l'artiste : du 7 septembre au 29 septembre 2018.

Dépôt des candidatures avant le 30 janvier 2018 (inclus).

À envoyer par mail avec pour objet 'RESIDENCE', sous format PDF avec pour intitulé 'NOM-RÉSIDENCE2018' n'excédant pas 20Mo, non téléchargeable sur serveur à l'exception des fichiers vidéo (aucun we-transfer ne sera accepté) à l'adresse :

candidature@lesateliersvortex.com

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES COMPRENDRONT :

- Un Curriculum Vitae à jour avec n° SIRET et n° d'ordre MDA
- Une présentation du travail comportant des visuels
- Une note d'intention de projet pour la résidence avec croquis et visuels

Chaque candidat recevra une réponse par mail courant mars 2018.

En raison du grand nombre de dossiers de candidature reçus chaque année, il nous est malheureusement impossible d'apporter à chacun des précisions sur le refus de sa candidature.

Pour plus de renseignements sur l'espace d'exposition (photos des espaces d'exposition), consultez notre site : www.lesateliersvortex.com.

Les Ateliers Vortex bénéficient du soutien de la DRAC Bourgogne, de la Ville de Dijon, du Conseil Régional de Bourgogne-Franche-Comté et du Conseil Départemental de la Côte d'Or.

